

Un Salon éco-responsable ? Pourquoi ?

Toute activité polluée ! Alors, il faut réduire cette pollution au maximum.

Tout le monde est concerné ! Organismes, Exposants, Visiteurs, adoptez à votre tour les bons gestes grâce à des actions simples à réaliser :

- * Utilisez des transports peu émetteurs en CO2 :

Prenez le train et les navettes gratuites depuis la gare d'Amiens

Utilisez les transports en commun (bus : ligne 16 SALEUX)

Faites du covoiturage

Venez à vélo

- * Réduisez vos déchets lors du salon :

Faites des démonstrations de votre savoir faire

Offrez des cadeaux immatériels (vidéos téléchargeables au lieu de DVDs)

Supprimez les articles jetables et non recyclables

Choisissez des éléments réutilisables pour l'assemblage de vos stands

Limitez votre consommation de papier : sur les stands, ne prenez que les documents que vous comptez lire

- * Traitez les déchets résiduels :

Utilisez les points de tri des déchets du salon

Triez vos déchets carton-plastique

Faites la collecte séparée du verre (mise à disposition de containers à l'arrière des halls d'exposition)

Une charte a été établie afin d'obtenir de la part des exposants un véritable engagement dans cette optique de réduction de l'emprunte environnementale :

[la charte de l'éco-exposant](#)

Une signalétique appropriée informera les visiteurs sur les éco-gestes à adopter lors du salon.

- * Rassembler et faire connaître le tissu économique local :

Artisans, entreprises, associations & collectivités offrent des services à notre porte

Un Salon éco-responsable ? Comment ?

Les organisateurs du salon mobilisent en amont ses prestataires pour procéder à des choix techniques éco-efficaces.

- * Réduction de l'impact environnemental

Un ensemble d'éco-gestes sont réalisés en vue de réduire l'impact environnemental du salon :

Installations générales d'exposition

Matériaux de stands et espaces communs à base de profilés alu et de panneaux réutilisables

Signalétique en support souple ou rigide réutilisée à chaque nouvelle édition

Pas de moquette

Eclairage par lumières à LED et projecteurs iodures divisant par 4 la consommation énergétique par rapport aux éclairages classiques

Restauration Bio

Produits de proximité et de préférence labellisés « bio »

Gobelets plastiques recyclés avec consigne

Sandwichs

Bouteilles d'eau en verre

*** Bilan Carbone**

Une fois ces actions mises en œuvre, ADEME détermine précisément les émissions de gaz à effet de serre restantes générées par l'événement, selon la méthodologie du bilan Carbone.

> Compensation

Pour corriger les émissions résiduelles et en fonction des bénéficiaires, les organisateurs auront recours à la « compensation » qui se traduit par un don à la restauration du Moulin Passe-Avant.

Informations : www.amiens-tourisme.com ou à la Fondation du Patrimoine délégation de Picardie 2 promenade Saint Pierre des Minimes 60200 COMPIEGNE